

INFO BORT L'ETANG

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2012-03

REUNION DU 25 MAI 2012

OBJET : VOIRIE RURALE, PROGRAMME 2012, DEVOLUTION DES TRAVAUX.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir la proposition de l'entreprise SNC EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS pour un montant de 158 167,50 € HT soit 189 168,33 € TTC.

Les travaux qui devraient débiter mi juin concernent :

La voie communale N° 34 entre Barrioux et Bouteix,
La voie communale N° 23, de Bouteix à la RD 212, pour partie,
La voie communale N° 5, chez Laire,
La voie communale N° 13, du Beurrier à la RD 223, pour partie,
La voie communale N° 11, de Pontaret à la RD 212,
La voie communale N° 31, de Dalmas à Guillaumont,
La voie communale N° 41, chez Basset,
Le village des Boursis,
Le village des Andrauds.

OBJET : INSTALLATION DE RALENTISSEURS, DEVOLUTION DES TRAVAUX.

Le Conseil municipal a décidé de confier l'exécution des travaux d'installation de ralentisseurs à l'entreprise SNC EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS pour un montant de 4 800,00 € HT soit 5 740,80 € TTC.

OBJET : INSTALLATION DE RALENTISSEURS, SIGNALISATION VERTICALE, CHOIX DU FOURNISSEUR.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir la proposition des Ets SIGNAUX GIROD AUVERGNE, pour un montant de 1 290,00 € HT, soit 1 542,84 € TTC.

OBJET : SIGNALISATION DES HAMEAUX : SIGNALISATION VERTICALE, CHOIX DU FOURNISSEUR.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir la proposition des Ets SIGNAUX GIROD AUVERGNE, pour un montant de 3 315,68 € HT, soit 3 965,55 € TTC.

OBJET : ACHAT D'UN TRACTEUR AGRICOLE NEUF.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir l'offre des ETS VACHER SA, pour la fourniture d'un tracteur neuf Kubota 7040 DTHQ pour un montant de 27 500 € HT soit 32 890 € TTC, en remplacement du tracteur Massey Ferguson type 1588S.

OBJET : ALIENATION DE GRE A GRE DU TRACTEUR AGRICOLE MASSEY FERGUSON TYPE 1588S.

Suite à l'acquisition du tracteur Kubota, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'aliénation du tracteur agricole Massey Ferguson de gré à gré.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de la mairie TEL 04 73 68 30 76.

COTISATION MAINTENANCE DES ILLUMINATIONS FESTIVES.

Les illuminations festives de la commune sont composées d'un motif sur façade et cinq motifs sur candélabre.

La modification du montant des cotisations appelées pour la maintenance des illuminations festives entraîne les conséquences suivantes :

Cotisation 2012 estimée : 361,26 €

Cotisation 2013 estimée : 623,16 €.

Le Conseil Municipal a décidé de réduire le nombre de motifs à poser à l'automne 2012 et de confier au SIEG uniquement la pose et la dépose du motif sur façade.

OBJET : DELEGATION AU CENTRE DE GESTION POUR UNE PROCEDURE DE PASSATION D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION SOCIALE DES AGENTS COMMUNAUX.

La loi de modernisation de la fonction publique du 2 février 2007 a créé un article 88-2 dans la loi du 26 janvier 1984 afin de préciser le cadre dans lequel les employeurs publics territoriaux peuvent aider leurs agents à acquérir une protection sociale complémentaire.

Le Conseil Municipal a décidé de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation que le Centre de Gestion va engager courant 2012 conformément à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

OBJET : PERSONNEL, CREATION ET SUPPRESSION DE POSTES.

Le Conseil Municipal a décidé :

- de créer un emploi d'adjoint technique territorial de deuxième classe, permanent à temps complet,
- de supprimer deux emplois : Garde Champêtre Chef permanent à temps non complet 20/35ème, et Secrétaire de Mairie permanent à temps complet, 35 heures.

.....*Le Conseil Municipal communique*.....

REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS EN PLAN LOCAL D'URBANISME.

Une réunion publique sera organisée le mardi 5 juin à 18 H 30 à la salle des fêtes.

CREATION D'UNE PLATE-FORME DESTINEES AUX ULM.

La commune a été saisie d'une demande de création d'une plate-forme destinée aux ULM.

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas donner suite à ce projet.

INFORMATIONS DIVERSES

CINEMA :

prochaines séances, salle des fêtes :

mercredi 30 mai à 20 H 30, LES ADIEUX A LA REINE..., avec Léa SEYDOUX, Diane KRUGER, Virginie LEDOYEN...

mercredi 20 juin à 21 H 00, LE PRENOM, avec Patrick BRUEL, Valérie BENGUIGUI, Charles BERLING...

CINEMA NOCTURNE.

Ciné Parc, en partenariat avec le Comité d'Action Culturelle de Bort l'Etang, organise une séance de cinéma le vendredi 6 juillet à 22 heures dans la cour de l'école.

Venez nombreux assister à la projection du film LES SCHTROUMPFS.

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT 2012, CLSH.

Le centre de loisirs du SIGEP ouvrira ses portes du 9 juillet au 3 août 2012 inclus à Bort l'Etang et accueillera les enfants de 6 ans révolus à 14 ans. Il fonctionnera de 8 heures à 18 heures, du lundi au vendredi. Les inscriptions tardives ne pourront être prises en compte qu'en fonction des places disponibles au nombre de 25.

Tarifs par semaine :

Quotient familial	Jusqu'à 500 €	De 501 à 700 €	De 701 à 900 €	Au delà de 901 €
Tarifs	35 €	50 €	60 €	65 €

FETE DE LA MUSIQUE.

L'amicale laïque vous invite à venir s'amuser, chanter, danser... le samedi 9 juin à partir de 20 H 30.

Au programme : La fringale de trad, Les beaux laiots de Ravel, Lezovox band, Accordéon club de Pont du Château, Country avec initiation, Y a un hic.

Buvette et restauration.

Cette manifestation est organisée au profit des enfants de nos écoles. Venez nombreux, vous passerez un bon moment, et vous ferez plaisir aux enfants.

CAMPAGNE DES LEGISLATIVES 2012.

André CHASSAIGNE, candidat du Front de Gauche aux élections législatives des 10 et 17 juin 2012, et Eric DUBOURGNOUX, son suppléant, vous invitent à venir les rencontrer au cours d'une réunion publique organisée le samedi 2 juin 2012 à 14 H à la mairie.

CAMPAGNE DES LEGISLATIVES 2012.

Martine MUNOZ, candidate du Parti Socialiste aux élections législatives des 10 et 17 juin 2012, et Patrick PERRIN, son suppléant, accompagnés du sénateur Alain NERI, vous invitent à venir les rencontrer au cours d'une réunion publique organisée le mardi 5 juin 2012 à 14 H à la mairie.

COMMUNIQUE DE MONSIEUR JEAN-MARC BAYET, PROPRIETAIRE D'UN GÎTE DE FRANCE CHEZ GUILLAUMONT.

Le gîte « **LA GUILLAUMIERE** », Gîte de France classé 3 épis situé Chez Guillaumont ouvert pour sa 3^{ème} saison, est à votre disposition pour loger vos familles ou amis lors de vos manifestations, mariage, communion, etc. Sa capacité d'accueil est de 6 à 7 personnes à la location, du week-end (hors juillet aout) à la semaine complète toute l'année. Vous pouvez consulter le site du gîte sur www.lelogisdes4chateaux.com et prendre contact avec Jean-Marc BAYET le propriétaire au 06 86 55 10 00.

Actualité : Dans le cadre de la réfection du mur d'enceinte en pisé du gîte nous organisons sur la première quinzaine de septembre, en week-end (du vendredi au dimanche) date à préciser, un stage de construction et réparation de mur en pisé, ceci en relation avec les spécialistes situés sur le parc Livradois Forez.

Cette formation sera ouverte à toute personne intéressée avec une participation modeste, si vous êtes comme moi intéressé à valoriser ce type de construction qui fait partie de notre patrimoine merci de vous faire connaître en adressant un mail à jean.marc.bayet@infonie.fr

BUREAU DE POSTE DE LEZOUX.

Le bureau de poste de Lezoux sera fermé pour travaux du 8 juin au 11 juillet 2012.

- Les lettres recommandées, colis seront disponibles dans le local des boîtes postales, à l'arrière du bureau de poste, du lundi au samedi de 9 h à 12 h,
- Le courrier affranchi pourra être déposé dans la boîte aux lettres extérieure du bureau de poste,
- Les autres opérations financières seront assurées à la poste de Billom, ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h.